

Plus de droits, pour elles, eux, toi, moi !

Après le discours de Sarkozy en 2007 à Saint Jean de Latran, il y a les propos du 26 avril 2014 de Valls au Vatican, pour représenter la France lors de la canonisation de « deux géants de l'histoire », comme Valls le dit si bien, soit Jean Paul II et Jean XXIII. Vive la République, laïque !

A cette occasion, le 1^{er} ministre précise : « *On ne peut pas vouloir tirer les leçons des municipales et continuer comme avant sur les questions de société.* »

Bien entendu le « pacte de responsabilité », les mesures d'austérité, les licenciements, les faveurs au Medef et à la Troïka, les trahisons électorales du Président ne sont pour rien dans la baffa qu'ont pris les élus du Parti Socialiste lors des municipales.

Mais Valls, premier ministre de la République laïque, n'en est pas resté là. Au Vatican, accompagné de Xavier (Darcos), retrouvant Bernadette (Chirac) et François (Fillon) Emmanuel (Valls) a confié que la France s'opposerait à tout texte ou tout amendement relatif à la PMA (Procréation Médicalement Assistée) jusqu'à la nouvelle législature.

Le 29 avril 2014, soit 3 jours après les propos de Valls au Vatican, le tribunal de grande instance de Versailles a rendu le premier jugement public refusant l'adoption de l'enfant de la conjointe dans une famille homoparentale, au motif que sa mère biologique avait commis une fraude en accouchant d'un enfant conçu par PMA en Belgique. Pour la première fois, un TGI (Versailles) sanctionne une famille et un enfant pour une fraude inexistante, et fraude que le tribunal crée pour l'occasion !

La question est : ce même TGI, condamnerait-il un véritable fraudeur (finance, détournement d'argent de l'état, patron délinquants) à être dépourvu de ses droits les plus élémentaires ? Non, là, on préserverait les droits, Capital oblige ! Justice de genre, de classe, de capital, de dominations ??????

La CGT demande que la PMA soit rapidement mise en discussion dans les débats de l'Assemblée nationale, que la Démocratie soit respectée et que les droits de chaque personne soient les mêmes pour toutes et tous ! La ratification par la France des Droits de l'Enfant, est toujours opérante.

L'égalité des droits est une exigence politique, républicaine, démocratique ! Personne ne peut s'y assoir dessus, encore moins un chef du gouvernement ou un magistrat.

La CGT appelle ses adhérent-e-s, militant-e-s à participer massivement et activement Samedi 28 juin à la Marche des Fiertés, pour plus de droits pour tout-e-s et tous ! Aucun combat n'est supérieur ou inférieur à un autre car point de Démocratie sans l'Égalité des Droits pour toutes et tous, chacune et chacun !

La Marche des Fiertés Lesbiennes, Gaies, Bi, Trans (LGBT) se tiendra le samedi 28 juin (départ 14h00) à Paris, du Luxembourg à la place de la République.